

# **LA CONSERVATION MATERIELLE DES ARCHIVES**

## **LES LOCAUX**

- éviter cave et grenier non aménagés
- préférer un local équipé de rayonnages métalliques ou un placard métallique, réservés exclusivement aux archives et fermés à clé
- vérifier la résistance du plancher (900 kg/m<sup>2</sup> pour des rayonnages fixes)
- contrôler la température (plus ou moins 18°) et l'humidité (autour de 55%)
- dépoussiérer régulièrement le local « archives »

## **LE CONDITIONNEMENT**

- proscrire absolument les enveloppes et les pochettes plastiques
- ne pas ranger des dossiers dans des cartons de déménagement
- utiliser des boîtes en carton de 10 à 15 cm de largeur maximum
- utiliser des chemises en papier renforcé

## **LA RELIURE**

- relier régulièrement les registres afin d'éviter la perte ou le mélange des feuillets
- confier seulement à un atelier spécialisé la restauration des registres anciens